

COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du Dimanche 14 juin 2020 à 16 H 00

Compte-rendu de séance n° 2

Etaient présents : Monsieur ARGENTI Alexis – Mme BALDINI Murielle – Mme NEDELEC-CORSO Scylia –Mr DELBAUVE Robert – Mr BARRIERE Joël – Mr GUILLEMETTE Thierry

Etait absente : Mme MIRONNEAU Nathalie (pouvoir à Mr ARGENTI Alexis) –

Secrétaire de séance : BARRIERE Joël

Monsieur le Maire demande aux conseillers présents de bien vouloir signer le procès verbal de la dernière réunion ainsi que le registre des délibérations.

1- Validation du procès verbal du Conseil Municipal du 24/05/2020 :

Adopté (7 voix pour 0 contre 0 abstentions)

2 – Délégations des Adjointes :

En application de l'article L2122-18 du Code général des collectivités territoriales, Mme BALDINI Murielle est désignée pour intervenir dans les domaines suivants :

En ordre de 1^{er} pour les taches d'état civil suivantes :

- Réception de déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie,
- Déclarations de reconnaissance d'enfants naturels, du consentement d'enfants majeurs à la modification de son nom en cas de changement de filiation,
- Transcription, mention en marge de tous les actes ou jugements sur les registres de l'Etat Civil,
- Etablissement de tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus.

Avec comme autres délégations :

- Le budget, la fiscalité, les demandes de subventions, le recensement, la voirie, les réseaux concédés, l'eau, les conventions diverses,
- La communauté d'agglomérations (CASA),
- Le Syndicat départemental de l'électricité et du gaz (SDEG)

Adopté (7 voix pour 0 contre 0 abstentions)

7 – Désignation de délégués titulaires et d'un suppléant au SIEVI :

Mr ARGENTI Alexis, Mme BALDINI Murielle délégués titulaires et Mr GUILLEMETTE Thierry suppléant,

8 – Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant au SDEG :

Mme BALDINI Murielle déléguée titulaire et Mr GUILLEMETTE Thierry suppléant,

9 – Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant au SICTIAM :

Mme CORSO-NEDELEC Scylia déléguée titulaire et Mr BARRIERE Joël suppléant,

10 – Information concernant les travaux de sécurisation de la falaise sous la chapelle sainte Pétronille

Monsieur le Maire informe que dans le cadre des travaux de sécurisation, une réunion a eu lieu le mercredi 8/06/20 avec le maître d'œuvre IMS-GINGER et l'entreprise GARELLI titulaire du marché.

La date de reprise des travaux a été fixée au mardi 1^{er} septembre 2020 suite aux difficultés d'organisations rencontrées dans le cadre du COVID-19 et la solution grillagée, en remplacement de l'écran pare-blocs, a été validée, sans surcoût financier, pour une meilleure intégration au site.

11 – Proposition de Mr Patrice GASTAUD au sujet de l'auberge du Vieux Moulin

Monsieur le Maire informe que Mr GASTAUD propose de céder le matériel et les installations lui appartenant dans les locaux de l'auberge pour un montant de 80000€.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe de rachat.

12 – Proposition pour un marché mensuel durant la période estivale

Monsieur le Maire propose d'autoriser l'installation d'un marché mensuel, le 1^{er} dimanche de chaque mois durant la période estivale sur l'aire communale à proximité du Parc Départemental. Il sera nécessaire que la municipalité mette à disposition les alimentations en eau, électricité et faire une déclaration d'assurance RC pour les commerçants non-sédentaires pour débiter sur tous lieux autorisés.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe.

13 – Information des procédures en cours

Monsieur le Maire informe que le 23/06/2020 sont jugées les affaires suivantes :

- Contentieux SAITTA
- Contentieux GRITTERET pour le règlement intérieur du Conseil Municipal